

L'OPÉRATION TRADITION DES VOSGES DE LECLERC



DÉFENDRE TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS.

Du 14 février au 16 avril 2023, **LECLERC** organise une opération collector permettant d'acheter des articles de linge de maison **TRADITION DES VOSGES** avec une remise de 70 % sur le prix de vente habituelle.

Une vignette de 10 € d'achat payé en magasin est délivrée lors du passage en caisse.

Toutefois, cette opération a engendré des réclamations auprès de consommateurs : « J'ai lavé à 30 une housse de couette Marine et 2 taies d'oreiller Marine, pendant 30 minutes avec une lingette anti-décoloration comme je l'ai toujours fait. Au sortir de la machine à laver le bleu a déteint sur le blanc, et ce à 30° seulement ! ». Différents clients ont obtenu le remboursement de leur achat en raison de la piètre qualité des articles textiles. C'est ainsi qu'ils ont découvert que les articles étaient fabriqués au Pakistan.

Côté TRADITION DES VOSGES :

Le site mentionne que les articles sont fabriqués en France. Mais, dans le cas présent, une franchise a été accordée, moyennant finances, à **LECLERC** qui s'est adressé à un partenaire se fournissant au Pakistan. Il est curieux que **TRADITION DES VOSGES** prenne ainsi le risque de la détérioration de son image de marque.

Côté LECLERC :

Son slogan est « Défendre tout ce qui compte pour vous. » De toute évidence, ses valeurs et ses engagements qui font l'objet d'une intense communication en prennent un coup avec cette opération collector, d'autant que le dépliant mentionne bien : « des produits toujours de grande qualité. »

Tristes consommateurs bernés par **LECLERC** : ils pensaient acheter de vrais produits **TRADITION DES VOSGES** (« Excellence et savoir faire Made in France ») et les voilà destinataires de pales copies fabriquées à bas coût et de médiocre qualité au Pakistan !

Dans cette opération promotionnelle calamiteuse, le Service client **E. LECLERC** brille par son programme minimum.

Voici ce qu'il répond à la réclamation pourtant bien détaillée d'une cliente :

*« Merci de l'intérêt que vous portez à l'enseigne **E. LECLERC**. Nous avons pris connaissance de vos remarques et nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous donner votre opinion. Nous avons transmis ces informations au service qualité de votre centre **E. LECLERC** et espérons vous revoir très prochainement dans votre magasin. »* Dans le cas présent il est évident que la réponse doit être nationale, et non pas locale.

Par ailleurs le **Réseau anti-arnaques** a été informé que certains magasins avaient procédé au retrait de têtes de gondole contenant les draps **TRADITION DES VOSGES**.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY** cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du **RAA**.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)